

**OPTIMISEZ LA
CROISSANCE DE
VOTRE ACTIF
PENDANT VOTRE
PARCOURS
DE RETRAITE**

**RÉINITIALISATIONS ANNUELLES
OFFERTES PAR AVANTAGE À VIE
FPG SUN LIFE**

La vie est plus radieuse sous le soleil

Financière 
Sun Life

RÉINITIALISATIONS ANNUELLES OFFERTES PAR AVANTAGE À VIE FPG SUN LIFE

Optimisez la croissance de votre actif pendant votre parcours de retraite

À MESURE QUE VOTRE RETRAITE APPROCHE, vous voudrez vous assurer que, le moment venu, vous recevrez un revenu garanti à vie sans devoir renoncer à la croissance éventuelle de votre actif sur les marchés.

Grâce aux réinitialisations annuelles offertes par le produit **Avantage à vie Fonds de placement garanti (FPG) Sun Life**, vous pouvez bénéficier du rendement positif des marchés et de l'augmentation des taux d'intérêt pour faire croître le montant de revenu garanti à vie auquel vous aurez droit lorsque vous serez à la retraite.

Fonctionnement

Au cours des années précédant le moment où vous commencerez à recevoir votre revenu, le revenu minimum garanti à vie est réinitialisé automatiquement chaque année si les conditions du marché et les taux d'intérêt sont favorables. Certaines entreprises offrent des réinitialisations tous les trois ans (réinitialisations triennales), mais les réinitialisations annuelles vous permettent de faire fructifier davantage vos placements et d'augmenter votre futur revenu grâce à des occasions de croissance plus fréquentes. Jamais un marché à la baisse ne pourra réduire votre revenu.

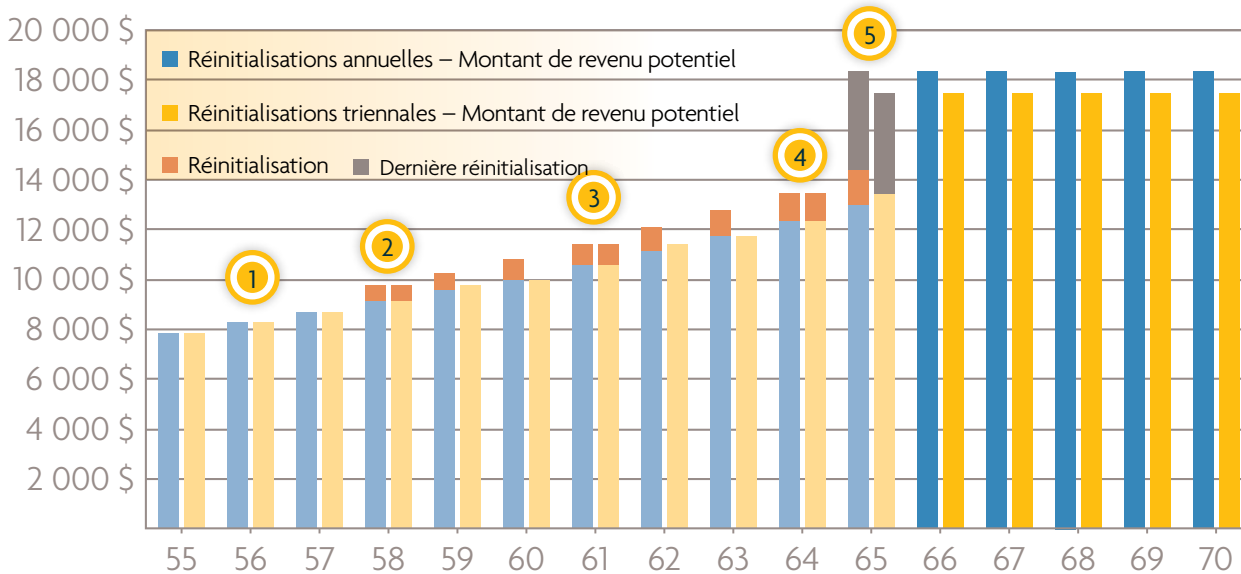
Si vous reportez le moment de recevoir votre revenu, vous pourrez profiter d'occasions de croissance encore plus nombreuses. En effet, votre revenu garanti à vie continuera de croître grâce aux taux d'intérêt qui augmentent à mesure que vous prenez de l'âge. Qui plus est, vous bénéficierez alors de réinitialisations supplémentaires.

Lorsque vous décidez de commencer à recevoir votre revenu, vous pouvez bénéficier d'une dernière réinitialisation qui pourra tirer parti des rendements positifs des marchés et des taux d'intérêt à la hausse, et augmenter ainsi une fois de plus votre revenu garanti à vie. Cette réinitialisation peut être suffisamment importante pour entraîner une hausse de votre revenu plus forte que celle procurée par une réinitialisation triennale, tout en vous fournissant un avantage potentiel immédiat.

Comparaison des réinitialisations – Étude de cas

Robert, qui est âgé de 55 ans, dépose 250 000 \$ dans un compte Avantage à vie FPG Sun Life. La somme déposée continue de croître jusqu'à ce que Robert ait 65 ans, âge auquel il souhaite commencer à recevoir son revenu. À mesure que les années passent et que Robert reporte le moment de recevoir son revenu, le revenu garanti à vie augmente, et ce, peu importe le rendement des marchés ou l'évolution des taux d'intérêt.

Si le produit **Avantage à vie FPG Sun Life** offrait des réinitialisations triennales, passez en revue le scénario fictif suivant comparant les réinitialisations annuelles et triennales. Le graphique ci-dessous illustre les avantages que procurent les réinitialisations annuelles.



Scénario économique Modèle historique : de 1970 à 2014. 70 % de l'actif investi dans des actions; 30 % dans des titres à revenu fixe. Sans intérêts. RFG annuel : 3,85 %.

Le rendement des titres à revenu fixe reflète le rendement historique de 60 % de l'indice obligataire à long terme FTSE TMX Canada (rendement global) et de 40 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX Canada (rendement global).

Le rendement des titres de participation reflète le rendement historique de 60 % de l'indice composé S&P/TSX et de 40 % de l'indice MSCI EAEQ. Le scénario Rendement historique : de 1970 à 2014 est fondé sur le rendement réel des actions et des titres à revenu fixe sur cette période.



Le report des prestations fait augmenter le montant de revenu potentiel, que les réinitialisations aient lieu chaque année ou tous les trois ans. Aucune réinitialisation n'a lieu durant cette période en raison du rendement des marchés et des taux d'intérêt. Le revenu augmente donc de la même façon, peu importe le type de réinitialisation choisie.



Dans les deux scénarios, une réinitialisation a lieu à 58 ans en raison du rendement favorable des marchés et des taux d'intérêt.



À 59 et à 60 ans, le rendement favorable des marchés et des taux d'intérêt entraîne une réinitialisation. Les réinitialisations annuelles sont représentées par des traits orange. Si les réinitialisations triennales sont choisies, le revenu augmente grâce à l'option de report, mais le montant n'est pas réinitialisé (le revenu croît donc plus lentement).



La première réinitialisation triennale se produit à l'âge de 64 ans.



À 65 ans, Robert décide de recevoir son revenu. Le produit Avantage à vie FPG Sun Life lui donne droit à une réinitialisation annuelle, ce que ne permettrait pas un produit offrant une réinitialisation triennale (la dernière ayant eu lieu à 64 ans). Dans les deux cas, Robert a droit à une dernière réinitialisation (représentée par un trait gris). En étant réinitialisé chaque année, le revenu garanti à vie de Robert est toutefois plus élevé que s'il avait été réinitialisé tous les trois ans. Grâce aux réinitialisations annuelles, Robert reçoit chaque année un revenu garanti à vie de 18 389,36 \$. Si le montant avait été réinitialisé tous les trois ans seulement, son revenu garanti à vie s'élèverait plutôt à 17 494,75 \$.



Dans ce scénario, grâce aux réinitialisations annuelles, Robert reçoit 894,61 \$, soit 5,1 % de plus par année que s'il avait opté pour les réinitialisations triennales.

Le produit Avantage à vie FPG Sun Life peut vous aider à augmenter votre revenu de retraite pendant votre vie active en vous faisant profiter du rendement positif des marchés et de la hausse des taux d'intérêt. De plus, les réinitialisations annuelles favorisent davantage et plus efficacement la croissance de vos placements et l'augmentation de votre revenu futur qu'un produit à réinitialisations triennales.



Entamez votre parcours avec **les produits FPG Financière Sun Life**

En tant que conseiller, mon but est de vous guider tout au long de votre parcours.
Parlons-en davantage pour voir si **Avantage à vie FPG Sun Life** convient à votre portefeuille.

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous sur le site avantageaviefpgsunlife.ca.
Pour en savoir plus sur les produits **FPG Financière Sun Life**, consultez le site fpgsunlife.ca.

RENSEIGNEMENTS :

Numéro sans frais (en français) : 1 844 374-1375 (1 844 FPG-1FSL)

Numéro sans frais (en anglais) : 1 844 753-4437 (1 844 SLF-GIFS)

Courriel : fpg@sunlife.com

Site Web : fpgsunlife.ca

La vie est plus radieuse sous le soleil

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du propriétaire du contrat et sa valeur peut augmenter ou diminuer.

Les produits FPG Financière Sun Life sont des contrats individuels de rente à capital variable établis par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, membre du groupe Financière Sun Life.

© Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, 2015.
820-4307-05-15

